

**ASSEMBLEE GENERALE
SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)**

Visioconférence du 18 novembre 2020

Le Président de la SFD, Charles Thivolet, ouvre l'Assemblée Générale à 12h30.

1. Bilan et Projets de la SFD

Ch. Thivolet rappelle les différentes missions de la SFD :

- La **diffusion scientifique** avec les revues *Diabetes & Metabolism*, *Médecine des maladies Métaboliques (MmM)*, le site Internet, le Coin de la Biblio, les réseaux sociaux, les vidéos, le congrès & autres réunions.

Ch. Thivolet souligne que le congrès annuel est un temps d'échange et de vie de la société. Il revient sur les 2 reports successifs du Congrès SFD Bruxelles 2020 devenu ensuite un congrès virtuel avec format live et VOD. Ch. Thivolet remercie d'ailleurs Colloquium (CLQ) et CYIM, les structures qui ont assuré, dans l'urgence, l'aspect technique. L'expérience a été riche et permet de penser à l'inclusion, à l'avenir, de présentations virtuelles.

Ch. Thivolet rappelle également la captation et la mise en ligne des sessions, ainsi que le contrat avec Axis Santé pour les plateaux autour des thèmes du congrès.

Ch. Thivolet évoque la Journée Thématique 2019 « Diabète et Infections », en partenariat avec la SPILF (Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française), qui avait dû être annulée en raison des mouvements sociaux et reportée en 2020. Elle sera finalement annulée et transformée en symposium et ateliers lors du Congrès SFD Strasbourg 2021.

Ch. Thivolet souligne la réactivation du Cours Intensif SFD qui aura lieu en mai 2021 et termine en évoquant la Journée d'Automne de la SFD Paramédical et la JETD (Journée Education Thérapeutique Diabète).

- **L'EASD**

Ch. Thivolet rappelle la politique de rapprochement SFD-EASD initiée en 2019 grâce à l'aide constructive de Sylvia Lion qu'il remercie. La SFD a ainsi participé au 1^{er} symposium de l'EUDF (European Diabetes Forum) lors du Congrès virtuel EASD 2020. Elle est également membre du Board de l'EUDF et participe aux 3 axes thématiques de l'EUDF.

- La **recherche**, avec les allocations de recherche SFD et SFD-Industrie, les Prix Roger Assan, Auguste Loubatières et Georges et Jean-Luc Smadja, l'Allocations SFD-AJD, ainsi que la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD).

Les allocations sont restées un des axes prioritaires de la SFD en 2020. Ainsi, 27 allocations ont été accordées pour un montant de 560 900 euros sur les fonds propres de la SFD et de 230 000 euros en partenariat avec l'industrie. En cette année particulière, la SFD a été fière de continuer son soutien à la Cohorte

SFDT1 et de pouvoir également contribuer à l'Etude CORONADO qui a été un élément de mobilisation avec plus de 50 centres français, de métropole et d'outre-mer, aidant à comprendre les relations entre diabète et SRAS.

■ Les **soins de santé**

Les relations SFD/CNP/FFD/AJD sont excellentes et permettent, grâce à des rencontres et des contacts réguliers, de travailler en commun, notamment sur le bilan à 2 ans des États Généraux du Diabète, la COVID-19 et les relations avec les autorités de santé dans le cadre de l'accès aux nouveaux médicaments et dispositifs, qui a été un point essentiel des actions avec la FFD.

La SFD s'emploie à la défense de la diabétologie en étant l'interlocuteur des autorités de santé pour la conduite des traitements et l'accès à l'innovation, comme pour :

- l'avis favorable de la HAS pour la greffe d'îlots en 2020,
- les recommandations du traitement du diabète de type 2 par la HAS, prévues en 2021,
- les contacts avec la Commission de Transparence sur les inhibiteurs de SGLT2 dans le traitement du diabète de type 2 (différentes classes et indications)

La SFD est également l'interlocuteur des autorités de santé pour l'organisation des soins en Diabétologie avec :

- DGS, DGOS, ATIH, CNAMTS...
- Télémédecine : article 54 et modifications dans le cadre de la COVID-19, télésoin diététique.

Préparation du transfert en soins courants.

Aux actions conjointes SFD/CNP/FFD, s'ajoutent celles avec l'AJD et la SFEDP pour les sujets concernant les enfants.

■ Le soutien des actions en **francophonie** avec

- les Journées de Diabétologie de l'EHU d'Oran en février 2020 qui ont été, le souligne Ch. Thivolet, la dernière réunion de qualité ... sans masques,
- les actions de la Commission SFD « Action en Francophonie ».

La formation des « jeunes pousses » en marge du congrès annuel n'a pu avoir lieu mais Ch. Thivolet insiste sur le fait que la SFD doit continuer d'être à l'origine de ces actions en francophonie, comme avec la MasterClasse e-diabète

- l'augmentation de la notoriété internationale de la SFD, notamment avec l'EASD et l'EUDF.

■ Les **actions de formation** avec

- les référentiels & prises de position :
 - Prise de position sur la balance bénéfices-risques des inhibiteurs de SGLT2 et actualisation de la prise de position sur le traitement du diabète de type 2 (2019)
 - Transplantation pancréatique ou d'îlots (2019)
 - Vaccination chez la personne diabétique (2020)
 - Mise en place de l'insulinothérapie automatisée en boucle fermée (2020).Ch. Thivolet souligne l'importance de ce thème dans le cadre de l'accessibilité aux soins et pour que la qualité des soins par la technologie soit un succès. La SFD a encouragé la rédaction de ce référentiel qui a été traduit en anglais et diffusé.

- les JNDES, organisées avec la SFE et la SFN (Société Française de Nutrition),
- les sessions de DPC, sous la responsabilité de Fabienne San Galli,
- la revue de formation continue parrainée par la SFD, *MmM*, et dirigée par Serge Halimi,
- le site Internet et le Coin de la Biblio, animés par Patrice Darmon,
- la *News Letter* « *La SFD et vous* » & le compte Tweeter animés par Sylvie Picard.

Ch. Thivolet termine en remerciant le Bureau qu'il côtoie virtuellement, ainsi que Catherine Cottenceau et Grégory Nougaret, les éléments essentiels à l'organisation et la communication de la SFD.

2. Elections au Conseil d'Administration

Sophie Jacqueminet, Secrétaire Générale de la SFD, rappelle la composition du Conseil d'Administration (Article 8 du Règlement Intérieur de la SFD) :

- 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- 4 chercheurs non cliniciens,
- 4 cliniciens non universitaires,
- 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- 5 membres non français.

Hélène Hanaire, Jochen Lang, Christine Lemaire et Sylvie Picard étaient sortants du Conseil d'Administration en 2020.

Les postes à pourvoir étaient donc au nombre d'un dans le collège des cliniciens exerçant en milieu universitaire, d'un dans le collège des chercheurs non cliniciens, d'un dans le collège des cliniciens non universitaires et d'un dans le collège des cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale.

S. Jacqueminet remercie et félicite les nouveaux membres du Conseil d'Administration :

- Etienne Larger
- Raphaël Scharfmann
- Arina Desplan
- Patrick Bouillot

3. Rapport d'activité

S. Jacqueminet présente le rapport moral ou rapport d'activité.

- les membres de la SFD, au nombre de 1 071
- les groupes de travail
 - Activité physique et Diabète
 - Cœur et Diabète
 - DIAbète et chirurgie du MétaboliSme (DIAMS)
 - Diabète et grossesse
 - Diabète sujet âgé
 - Epidémiologie du diabète et analyse innovante de données
 - Foie et diabète
 - Groupe d'Etude des Diabètes Monogéniques (GEDM)
 - Le pied diabétique
 - Mesure du Glucose en Continu (MGC)

- Nutrition et diabète gestationnel
- Tabagisme et Diabète
- Télémédecine et Technologies Innovantes
- Vaccination chez la personne diabétique

■ la communication de la SFD

S. Jacqueminet remercie les acteurs de la SFD, dont les membres des groupes de travail, qui travaillent toute l'année.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

4. Conseil Scientifique

Gilles Mithieux, Président du Conseil Scientifique de la SFD, présente

■ la **composition** du **Conseil Scientifique**

Président	Gilles Mithieux (<i>Lyon</i>)	2017 - 2021
Vice-Président	Bruno Fève (<i>Paris</i>)	2020 - 2024
Membres	Amélie Bonnefond (<i>Lille</i>)	2018 - 2021
	Sophie Borot (<i>Besançon</i>)	2017 - 2020
	Céline Cruciani-Guglielmacci (<i>Paris</i>)	2019 - 2022
	Dr Stéphane Dalle (<i>Montpellier</i>)	2017 - 2020
	Pr Patrice Darmon (<i>Marseille</i>)	2018 - 2021
	Pr Emmanuel Disse (<i>Lyon</i>)	2017 - 2020
	Guy Fagherazzi (<i>Villejuif</i>)	2019 - 2022
	Jean-Michel Petit (<i>Dijon</i>)	2018 - 2021
	Eugène Sobngwi (<i>Yaoundé, Cameroun</i>)	2017 - 2020
	Camille Vatier (<i>Paris</i>)	2019 - 2022
	Benoît Viollet (<i>Paris</i>)	2018 - 2021

Charles Thivolet (*Lyon*)

Président de la SFD

Sophie Jacqueminet (*Paris*)

Secrétaire Générale de la SFD

Les membres qui sont sortis du Conseil Scientifique en mars 2020 sont indiqués en rouge. Ils ont été remplacés par Olivier Bourron (*Paris*), Pierre Gourdy (*Toulouse*), Sandrine Lablanche (*Grenoble*) et Xavier Prieur (*Nantes*).

G. Mithieux remercie tout particulièrement les membres du Conseil Scientifique qui sont sortis et souhaite la bienvenue à ceux qui sont entrés et qui travaillent déjà sur les abstracts du Congrès SFD Strasbourg 2021, notamment Bruno Fève (*Paris*) qui a accepté de prendre sa suite à la présidence du Conseil Scientifique.

■ le **programme** du **Congrès SFD Bruxelles 2020**, établi par le Conseil Scientifique début 2019 en respectant l'équilibre entre recherche fondamentale et données cliniques récentes.

G. Mithieux remercie Colloquium, CYIM, Grégory Nougaret et Catherine Cottenceau pour leur travail suite aux reports successifs des congrès, ainsi que les orateurs.

Le nombre d'**abstracts** soumis témoigne également du succès de ce congrès.

■ les **Allocations** SFD et SFD-Industrie **2020**

La SFD a attribué 27 Allocations de Recherche et 3 Prix pour un montant total de 790 900 euros (560 900 euros sur ses fonds propres et 230 000 euros en partenariat avec l'Industrie).

- les prévisions pour les **Allocations SFD et SFD-Industrie 2021**
G. Mithieux souligne le réengagement d'AstraZeneca (40 000 ou 2 x 20 000 euros, au lieu de 20 000 en 2020), les nouveaux engagements de Novo Nordik (40 000 euros) et Sanofi (15 000 euros) et l'Allocation Exceptionnelle Roche Diabetes Care de 20 000 euros.
- les **Journées Thématiques SFD 2020 et 2021**
La Journée Thématique SFD a connu encore plus de vicissitudes que le congrès annuel puisque la Journée Thématique 2019 sur le thème « Diabète et Infections » en partenariat avec la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF) prévue le 13 décembre à l'Espace du Centenaire de la Maison de la RATP (Paris XIIe) a été annulée en raison des mouvements sociaux, reportée au 11 décembre 2020 à la Maison de la Chimie (Paris VII) et finalement annulée. Le programme peut être gardé pour une année ultérieure mais certains de ses thèmes seront repris dans un symposium du Congrès SFD Strasbourg 2021.
- les plénières du **Congrès SFD Strasbourg 2021**.

Pour terminer, G. Mithieux soumet au vote de l'Assemblée Générale une proposition selon laquelle la Société Francophone du Diabète ne permette pas de prélever de frais de gestion sur les Allocations de Recherche qu'elle attribue à ses membres.

B. Fève souligne que, bien que le plafonnement à 5% du prélèvement des frais de gestion fonctionne actuellement, de nombreuses associations comme celle de Grégory Lemarchal (mucoviscidose) ou de Laurette Fugain (leucémie) ont obtenu qu'aucun prélèvement ne soit fait.

La décision que la Société Francophone du Diabète ne permette pas de prélever de frais de gestion sur les Allocations de Recherche qu'elle attribue à ses membres est adoptée à la majorité.

A l'interrogation de M. Joubert sur les organismes qui pourraient refuser de ne pas pouvoir prendre de frais de gestion, B. Fève indique qu'il sera envisagé de négocier.

5. Rapport financier

Lyse Bordier, Trésorière de la SFD, présente les comptes annuels de l'exercice 2019, qu'elle a préparés avec Michaël Joubert, Trésorier Adjoint.

Elle commence par rappeler le fonctionnement de la comptabilité de la SFD. La SFD est une Association de Loi 1901, soumise à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés (15% du résultat jusqu'à 38 120 euros, puis 28% de 38 120 à 75 000 euros et enfin 33% au-delà). La gestion professionnelle de la comptabilité de la SFD, ainsi que la gestion des salaires et charges afférentes, ont été confiées à un cabinet d'experts comptables, Mazars. Ce dernier, lié à la SFD par un contrat d'un an, tacitement renouvelable, fonctionne par compte de trésorerie et comptabilité d'engagement. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes (F&P), lié à la SFD par un contrat ferme de 6 ans.

L. Bordier présente ensuite :

- *les comptes de trésorerie des exercices au 31 décembre 2018 et 2019*
- *l'évolution de la trésorerie depuis 2009*, avec une inflexion de l'avance d'activité qui est désormais d'un an

- **les frais de fonctionnement** dont 60% sont consacrés à la recherche
- **les membres et cotisants** avec la modification du tarif des cotisations en 2012, l'inscription et le règlement sur Internet en 2014 et la modification de la périodicité de la cotisation au 1^{er} septembre 2018. Au 31 décembre 2019, le nombre de membres de la SFD est de 1 086.
- **l'évolution des allocations SFD et SFD-Industrie, des dotations à la FFRD et des dotations ciblées SFDT1 depuis 2008**
- **le soutien à la recherche** avec
 - les allocations accordées en 2019 en partenariat avec l'Industrie pour un montant total de 230 000 EUR (vs 219 000 EUR en 2018) ;
 - les Allocations et Prix SFD pour un montant de 412 000 EUR ;
 - les Allocations Exceptionnelles SFD et le soutien à la Cohorte SFDT1 pour un montant de 360 000 EUR ;
 - les bourses d'aide pour se rendre aux Congrès SFD, ADA et EASD pour un montant de 43 350 EUR.
- **la communication 2019** d'un montant aux alentours de 60 000 EUR consacrés aux groupes de travail et aux référentiels, au Coin de la Biblio que la SFD finance entièrement depuis 2018, à la communication vers les membres avec le site SFD, la Newsletter *La SFD et vous* et Twitter, ainsi qu'à la communication hors congrès (conférence de presse)
- **le soutien à la Cohorte SFDT1**

L. Bordier rappelle que ce projet est une initiative du Bureau en exercice en 2017, et notamment Jean-Pierre Riveline et Emmanuel Cosson. Le premier patient a été inclus le 30 décembre 2019.

En 2019, un contrat a été signé avec la FFRD afin que cette dernière devienne le promoteur de la cohorte. Ainsi, en décembre 2019, les fonds SFDT1 de la SFD « non utilisés » ont été transféré sur un compte de la FFRD dédié à la SFDT1, ainsi que le salaire de Laura Sablone.

L. Bordier souligne que les industriels peuvent soutenir, de préférence directement via la FFRD mais également via la SFD.
- **les prévisions des recettes de l'exercice 2020**, en baisse de 40% par rapport à 2019
- **les prévisions de dépenses de l'exercice 2020**
- **les allocations SFD 2020** avec
 - les Allocations de Recherche et Prix SFD pour un montant de 403 400 EUR ;
 - les Allocations exceptionnelles SFD pour un montant de 230 000 EUR ;
 - les Bourses d'aide pour se rendre au Congrès SFD Bruxelles 2020 pour un montant de 22 050 EUR. L. Bordier indique que, du fait du passage du Congrès SFD Bruxelles 2020 au format virtuel, le Bureau de la SFD espère le remboursement de ces bourses, même partiel, du fait que seuls les frais d'inscription ont été susceptibles d'avoir été engagés.
 - les Allocations SFD-Industrie pour un montant de 195 000 EUR (vs 230 000 EUR en 2019)
- **les réunions scientifiques** avec les JNDES 2019 et 2020, financées à 25% (25 000 EUR) par la SFD, à 25% par la SFE et à 50% par la Nutrition, mais aussi les annulations de la JETD 2020 « Mobiliser les compétences d'adaptation » et de la Journée Thématique 2020 « Diabète et Infections ».

- **la communication 2020** d'un montant aux alentours de 60 000 EUR consacrés aux groupes de travail et aux référentiels, au Coin de la Biblio que la SFD finance entièrement depuis 2018, à la communication vers les membres avec le site SFD, la Newsletter *La SFD et vous* et Twitter, ainsi qu'à la communication hors congrès (conférence de presse).
- **le bilan de l'exercice 2020** avec le résultat du Congrès SFD Bruxelles 2020, le maintien à un niveau élevé du soutien SFD à la recherche, le maintien de l'engagement des firmes, le soutien aux réunions scientifiques aux groupes de travail SFD qui sont restés actifs et aux réunions institutionnelles, l'investissement dans la communication, et un impôt sur les sociétés qui devrait être nul.

L. Bordier termine en remerciant toutes les firmes qui participent au congrès SFD et qui l'aident, par leur soutien, à développer la recherche en diabétologie au profit des patients.

Pour conclure, L. Bordier informe l'Assemblée Générale que la SFD est légataire, avec une autre association et sa famille, de Madame Brévune. La part de cette succession qui reviendrait à la SFD est estimée à 80 000 euros. Toutefois, si la SFD l'accepte pour elle, il resterait 28 000 euros après les droits de mutation et frais de notaire. Par contre, si la SFD transfère cet argent à la FFRD, il resterait 76 000 euros puisqu'il n'y a pas de frais de mutation.

L. Bordier demande donc à l'Assemblée Générale si la SFD accepte le legs de la succession Brévune et si la SFD accepte la substitution au profit de la FFRD dans le bénéfice de ce legs.

L'Assemblée Générale accepte à la majorité le legs de la succession Brévune et la substitution au profit de la FFRD dans le bénéfice de ce legs.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité le bilan financier 2019 et à la majorité le projet de budget 2020, le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et le mandat du commissaire aux comptes suppléant.**

A la remarque d'Emmanuel Disse du faible soutien aux groupes de travail, S. Jacqueminet assure que le financement de la SFD est toujours adapté aux demandes des groupes de travail.

6. Fondation

Michel Marre, Président de la FFRD, et Bernard Bauduceau, Trésorier de la FFRD, présentent :

- **la composition du Conseil d'Administration**
 - Collège des Fondateurs : 4 membres nommés par la SFD
Les mandats de H. Hanaire et J-P. Riveline, Secrétaire Général, ont débuté en mars 2019 et ceux de M. Marre et B. Bauduceau se termineront en mars 2021.
 - Collège des Personnalités Qualifiées : 4 membres choisis par la FFRD
Les mandats de Jean-Marie Desmots et Raphaël Hadas-Lebel ont débuté en mars 2019 et ceux de Bernard Charbonnel et Eveline Eschwege se termineront en mars 2021.
 - Collège des partenaires institutionnels : 4 membres statutaires
Le Président de l'INSERM ou son représentant : Christian Boitard

Le Président de la FFD ou son représentant : Claude Chaumeil, Vice-Président de la FFRD

Le Directeur de la CNMSS ou son représentant : Christian Perrichot

Le Président de l'Académie de Médecine ou son représentant : Claude Jaffiol

- *la composition du Conseil Scientifique*

Les derniers membres sortants étaient Karine Clément, Samy Hadjadj, François Pattou et Romano Regazzi.

Les nouveaux membres qui les ont remplacés sont Pierre-Yves Benhamou, Lyse Bordier, Anne Bouloumié et Pedro Herrera.

Jean Girard, *Président*

Christian Boitard, *Vice-président*

Pierre-Yves Benhamou

Lyse Bordier

Fabrice Bonnet

Gilles Chatellier

Decio Eizirik

Pierre Gourdy

Pedro Herrera

Jean-Christophe Jonas

Roberto Mallone

Jean-François Tanti

Michel Marre, *Président FFRD*

Jean-Pierre Riveline, *Secrétaire Général FFRD*

Gilles Mithieux, *Président du Conseil Scientifique SFD*

- *l'état de trésorerie au 1^{er} novembre 2020,*

- *les ressources et les dépenses prévisionnelles 2020,*

- *les projets retenus en 2020*

L'Allocation de recherche Clinique, d'un montant de 300 000€ sur 3 ans a été accordée au Pr Rémi Rabasa-Lhoret de l'Institut de Recherche Clinique de Montréal (Canada) pour son projet « Relation entre la dysglycémie et l'évolution clinique en fibrose kystique : Une étude prospective avec la surveillance en continu de la glycémie ».

L'Allocation de recherche Fondamentale, d'un montant de 300 000€ sur 3 ans, a été accordée au Dr Julien Diana de l'Institut Necker de Paris pour son projet « Remodelage du microbiote intestinal à l'aide des peptides antimicrobiens pour prévenir le diabète de type 1 ».

- *les partenaires et donateurs à l'étude SFDT1 dont la FFRD est promoteur*

- *le soutien de 2 projets en diabétologie à l'occasion de l'épidémie : COVIDIAB et CORONADO*

Pour terminer, M. Marre et B. Bauduceau soumettent au vote la **proposition de remplacer les membres Fondateurs sortants, Michel Marre et Bernard Bauduceau, par André Scheen et Lyse Bordier.**

Cette proposition est **acceptée à l'unanimité** par l'Assemblée Générale.

7. Diabetes & Metabolism

S. Jacqueminet présente le bilan que lui a transmis Fabrice Bonnet, Rédacteur-en-Chef de *Diabetes & Metabolism* :

- **L'Impact Factor** le plus élevé dans l'histoire du journal qui fait entrer *Diabetes & Metabolism* dans la 1^{ère} catégorie, le 1^{er} quartile des IF des journaux de la spécialité.

L'Impact Factor 2019 est le résultat du rapport du nombre des citations en 2019 (615) sur le nombre d'articles publiés en 2017 et 2018 (130)

Journal	IF 2019	IF 2018
Diabetes care	16.01	15.27
Diabetes	7.72	7.19
Diabetologia	7.51	7.11
DOM	5.90	6.13
Diabetes & Metabolism	4.73	4.00
Diabetic Medicine	3.08	3.10

En l'absence de Questions diverses, Ch. Thivolet prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 13h40.

Florence Galtier adresse ses félicitations pour l'Impact Factor de *Diabetes & Metabolism*.

Françoise Lorenzini remercie le Conseil d'Administration pour son travail.

Guy Mboko qui assistait à son premier Conseil d'Administration remercie le Bureau pour la clarté des exposés et la gestion financière.

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association Loi 1901
Siège social : 60 rue Saint Lazare – 75009 Paris
SIRET : 404995110 00057

Rapport de gestion du Conseil d'administration A l'Assemblée Générale ordinaire du 18 novembre 2020

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Les comptes annuels 2019 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/19	31/12/18
Immobilisations Inc. & Corporelles	20 227	21 922
Immobilisations financières	12 393	12 393
TOTAL Actif Immobilisé	32 620	34 314
Avances et acomptes sur commandes	7 024	18 134
Usagers et comptes rattachés	967 751	2 029 190
Autres créances	92 320	230 962
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	5 699 114	4 476 921
TOTAL Actif Circulant	6 766 208	6 755 208
Charges constatées d'avance	11 707	194 091
TOTAL ACTIF	6 810 535	6 983 614

Bilan Passif	31/12/19	31/12/18
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 842 130	3 643 290
Résultat de l'exercice	161 694	198 840
		0
TOTAL Fonds associatifs	4 421 852	4 260 158
Fonds dédiés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 265	112 094
Dettes fiscales et sociales	238 953	429 367
Autres dettes	275 780	55 599
Produits constatés d'avance	1 832 685	2 126 396
TOTAL Dettes	2 388 683	2 723 456
TOTAL PASSIF	6 810 535	6 983 614

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/9	31/12/18
TOTAL Recettes	3 370 060	2 819 811
Autres achats et charges externes	2 898 287	2 289 971
Impôts, taxes et versements assimilés	6 928	7 864
Salaires et traitements	179 394	197 668
Charges sociales	83 449	92 401
Dotations aux amortissements	10 431	9 922
Autres charges	160	503
TOTAL Charges	3 178 648	2 598 330
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	191 412	221 481
RESULTAT FINANCIER	11 952	10 504
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéfices	41 670	65 024
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		31 879
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT	161 694	198 840

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Le nombre de membres est en amélioration avec 1071 membres inscrits. La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la société francophone du diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres. 285 membres sont en attente de cotisation, 62 en sont exemptés. Par ailleurs, 130 radiations ont été faites pour non règlement 2 années consécutives de cotisation

La branche « Paramédical » compte toujours 360 membres.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 3 369 828 € au 31 décembre 2019 contre 2 851 528 € en 2018. Les revenus 2019 sont principalement constitués par :

Congrès Diabète Marseille	2 619 971 €
Cotisations	37 862 €
JETD 2019	32 783 €
Droit inscription JNDES 2019	625 €
Recettes diverses	387 244 €
Abonnement Revues	34 519 €
Subventions SFDT1	230 624 €
Subventions affectées	26 200 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	3 369 828 €

2.3 Congrès de Marseille 2019

Le congrès 2019 s'est déroulé à Marseille au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en baisse par rapport aux exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Marseille s'élève à 1 339 156 € contre 1 478 919 € pour le congrès 2018 de Nantes, celui de Lille (1 509 665 €) et de Lyon (1 345 404 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2019 comme suit :

Postes	Charges/Dépenses	Produits/Recettes
Locations des espaces	152 048 €	
Prestations techniques	154 148 €	
Installation générale/maintenance	101 637 €	
Editions/brochures	10 410 €	
Site internet	15 860 €	
Promotion du congrès	24 576 €	
Invités/orateurs/bourses	182 436 €	
Frais de personnel	75 503 €	
Restauration/Festivités/Événements	42 526 €	
Prestations congressistes	16 680 €	
Transport congressistes	10 032 €	
Honoraires divers	253 009 €	
Frais bancaires	4 472 €	
Droits d'inscription		602 483 €
Ventes de surface		1 064 795 €
Sponsoring		854 979 €
Symposium		115 458 €
Total	1 043 337 €	2 637 715 €
Résultat du congrès	1 594 377	

2.5 Trésorerie au 31.12.2019

Au 31 décembre 2019, l'association dispose d'une trésorerie de 5 699 114 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2018 qui était de 4 476 921 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.6 Résultat financier au 31.12.2019

Le résultat financier provient principalement de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 11 952 €, contre 10 504 € en 2018.

2.7 Projet SFDT1

Le projet SFDT1, initialement géré conjointement par la Fondation Francophone de Diabète (FFRD) et la Société Francophone du Diabète (SFD), a été intégralement transféré à la FFRD en septembre 2019. Le personnel attaché au projet a été transféré à la FFRD. Les fonds reçus par la SFD pour financer le projet et non utilisés par la SFD sont également transférés à la FFRD.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 161 694 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 842 130 € sera donc de 4 003 824 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2019, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont arrivés à échéance en décembre 2019. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils ont été remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2019 :

Professeur Charles Thivolet : Présidente
Professeur Jean-François Gautier : Vice-Président
Docteur Sophie Jacqueminet : Secrétaire Général
Professeur Gaëtan Prevost : Secrétaire Général Adjoint
Professeur Lyse Bordier : Trésorier
Professeur Michaël Joubert : Trésorier Adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de la société F2P Audit & Conseil, commissaire aux comptes titulaire, étant arrivé à expiration, le renouvellement, pour une période de 6 exercices, du cabinet F2P Audit & Conseil, représenté par Fabienne Picard, 32 rue de Londres Paris 9^{ème}, sera proposé au vote de l'Assemblée Générale le 18 novembre 2020.

Le mandat prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025.

Le mandat de Monsieur Thomas Obert, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, la nomination de Monsieur Antoine Butrot, 92 avenue Robert Buron 53000 Laval, commissaire aux comptes suppléant pour 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 sera proposée au vote de l'Assemblée Générale le 18 novembre 2020.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2019, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Afin de valoriser ses actions, la Fondation Francophone de Diabète (FFRD) organise une conférence de presse chaque année.

Pour 2020 la même procédure a été observée.

Date d'ouverture de l'appel à projets : 17 février 2020

Date limite de dépôt sur le site : 1^{er} juillet 2020

Présélection des candidats le 5 octobre 2020

Audition et sélection des lauréats le 2 novembre 2020

Deux projets ont été sélectionnés : un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 000 € chacun sur 1 à 3 ans.

Rémi Rabasa-Lhoret de Montréal : « *Identifier les dysglycémies en fibrose kystique (mucoviscidose) avec la lecture en continue de la glycémie : associations avec l'évolution clinique* ».

Julien Diana de l'institut Necker-Enfants malades : « *Reshaping the gut microbiota with antimicrobial peptides to prevent type 1 diabetes* ».

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les événements récents liés à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 ont déjà impacté l'économie française sur le début de l'exercice 2020. A ce titre, le Congrès SFD Bruxelles 2020 a été reporté en septembre.

Le versement des Allocations SFD et SFD-Industrie 2020 sera également reporté et débutera donc après le Congrès SFD Bruxelles 2020.

Les éventuels impacts financiers ne sont pas enregistrés dans les comptes 2019. Le coût du report, lié notamment aux annulations de réservations, n'est pas encore été chiffré. L'impact financier pourrait porter notamment sur les actifs liés au congrès 2020.

Enfin certaines firmes se désengagent du domaine de la Diabétologie ce qui, à terme, risque de poser des problèmes de financement des congrès et donc de la SFD.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Fait à Paris, le 7 novembre 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lyse Bordier', with a period at the end.

Professeur Lyse Bordier
Trésorier de la SFD

**La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle
ne pourrait fonctionner :**

Abbott Diabetes Care	Linde
Acon Diabetes Care	LVL Médical
Adelia Médical	Medtronic France
Aegerion Pharmaceuticals	Medtrum
Agir à Dom	Mellitus Care
Alphadiab	Menarini Diagnostics
ANTADIR	Microtech Médical
Asdia	M.S.D. France
Asten Santé	NHC
Bastide Le Confort Médical	Nova Biomédical
BD Medical	Novartis Pharma
Biohermes Médical Technology	Novo Nordisk Pharmaceutique
Cellnovo	Orkyn'
Dinnosanté	Pierre Fabre Médicament
Eco-organisme Dastri	Roche Diabetes Care
Elivie	Sanofi Aventis
Homeperf	SECA
Impeto Médical	Les Laboratoires Servier
Insulet	SNADOM
Isis Diabète	Urgo
LifeScan	Vitalaire
Lilly	Ypsomed